

—C'est que ma mère est souffrante, monsieur... rès souffrante... et je crois qu'elle repose.
—Eveillez-la, mademoiselle... la chose en vaut la peine... et faites vite je vous en prie, mes instants sont comptés...

LXI

Angèle Leroyer, entendant depuis sa chambre un bruit de voix, demanda :

—Berthe, qui est là ?... Est-ce le docteur ?...
—Ma mère ne dort plus... dit Berthe. Veuillez attendre quelques secondes... Je vais vous prévenir.

Elle entra dans la chambre et répondit à une nouvelle interrogation de la malade :

—Mère, c'est un monsieur que je ne connais pas et qui désire te parler à toi-même.

Mme Leroyer pensa tout de suite à René Moulin et dit vivement :

—Eh bien ! amène-le...

La jeune fille introduisit Ugène qui ne put voir sans émotion le visage pâle de la veuve, aussi blanc que la toile de l'oreiller sur lequel il reposait.

Angèle, eu voyant le nouveau venu, éprouva une cruelle déception.

Ce n'était pas celui qu'elle attendait.

—C'est à moi que vous voulez parler, monsieur ? demanda-t-elle.

—Oui, madame... à vous... et à vous seule... répliqua le messager du mécanicien.

—Ma fille ne peut-elle rester ?

—C'est impossible, madame...

—Pourquoi ?

—Je n'en sais rien moi-même... c'est le secret d'un autre.

—Je me retire... murmura Berthe en quittant la chambre, très étonnée et encore plus intriguée.

—Nous sommes seuls... reprit Mme Leroyer. Expliquez-vous... Qui vous envoie ?

—René Moulin.

Angèle eut un éclair de joie dans les yeux.

—Est-ce qu'il est libre ? fit-elle avec empressement.

—Non, madame, pas encore... S'il était libre il serait venu lui-même... Je suis chargé par lui de deux choses.

—Lesquelles ?

—Une lettre et une clef... Les voici...

En disant ce qui précède, Ugène présentait à Mme Leroyer la lettre écrite par René et la clef du logement de la place Royale.

—Merci, monsieur... fit Angèle. Est-ce tout ?

—Tout ce que René Moulin vous envoie, seulement il m'a prié de vous répéter de sa part ces mots : Courage et espérance ! ! Voilà ma commission faite, je me retire, mais auparavant je dois vous apprendre une chose que vous trouverez sans doute intéressante.

—Parlez...

—Votre maison est l'objet d'une surveillance spéciale... Il y a deux agents de police à demeure l'un devant la porte, déguisé en commissionnaire, l'autre dans la loge du concierge... Pourquoi ? Je n'en sais rien... Vous êtes avertie, c'est ce qu'il fallait... Madame, je suis votre serviteur.

Le marchand de billets s'inclina devant Mme Leroyer, sortit, salua Berthe qui lui ouvrit la porte du carré, et satisfait d'avoir accompli consciencieusement sa tâche, descendit l'escalier et quitta la maison.

Une fois dans la rue il regarda l'heure au coucou du marchand de vin.

—Neuf heures trente-cinq minutes... dit-il. Je ne veux pas faire languir le camarade de là-bas... je vais me payer un berlingot.

Ugène descendit presque en courant jusqu'à la rue de Rennes.

Un fiacre passait à vide.

Il appela le cocher qui s'arrêta.

—Pouvez-vous aller à Sainte-Pélagie en vingt minutes ? lui demanda-t-il.

—En vingt minutes, ça ne sera pas commode...

—Il y aura dix sous de pourboire.

—Montez, on fera le possible...

—Vous m'arrêterez en route devant un débit de tabac... Je veux vous payer un cigare...

Le cocher enveloppa d'un vigoureux coup de fouet son cheval qui partit grand train et gagna la rue de Vaugirard.

A l'Angle de la rue de Tournon, la voiture s'arrêta.

—Voilà un débit, dit le cocher. Dépêchez-vous nous n'avons pas de temps à perdre pour rester dans le programme...

Le marchand de billets descendit et remonta presque aussitôt, porteur d'un paquet de tabac caporal et de cigares, un pour lui et l'autre pour le cocher.

Le fiacre roula de nouveau.

A dix heures moins deux minutes il fit halte rue de la Clef, en face de la prison.

Ugène paya son cocher et le renvoya.

A ce moment précis le gardien que nous avons déjà vu franchissait de nouveau le seuil de la galerie et criait :

—Les hommes pour le juge d'instruction !...

Une voiture, ayant un garde municipal sur le siège à côté du cocher et un autre à cheval pour escorte, attendait les prévenus.

Son unique ouverture, pratiquée à l'arrière comme celle des omnibus, était tournée vers la porte de la prison.

Ugène, sachant qu'il ne pourrait entrer tout de suite pour remettre à un surveillant le tabac qu'il apportait, attendit, sans s'éloigner, que la voiture cellulaire fût partie.

Les hommes appelés pour l'instruction venaient d'entrer au greffe.

René était du nombre, se croyant sûr désormais de ne plus recevoir en temps utile l'avis que sa commission était faite, et par conséquent très inquiet, très tourmenté !

L'appel des prévenus eut lieu pour la seconde fois, puis on les fit monter l'un après l'autre dans la voiture de transfèrement.

Le marchand de billets, immobile à trois pas du marchepied, regardait avec attention.

Soudain il poussa un : HUM !... accentué.

René qui passait devant lui tourna la tête de son côté et le vit, le bras levé et un paquet de tabac à la main.

Le mécanicien crut sentir ses épaules allégées d'un poids énorme.

Tout allait pour le mieux ! Il pourrait répondre franchement au juge d'instruction et prouver son innocence.

La voiture était pleine.

On releva le marchepied, on ferma la portière, et en route pour le Palais de Justice !

Ugène entrant alors dans la geôle déposa au nom de René Moulin son paquet de tabac.

.....
Théfer, nous l'avons dit, était sans cesse aux aguets à la Préfecture de police et au Palais de Justice, depuis qu'il avait accepté de devenir l'instrument ou pour mieux dire le complice du duc de la Tour-Vaudieu.

Fort bien avec tout le monde il pouvait apprendre beaucoup de choses.

Le matin de ce jour il avait causé avec le chef du service des juges d'instruction, et s'était enquis des détenus de Sainte-Pélagie appelés au Palais.

Sur la liste figurait le nom du mécanicien.

Il ne laissa point voir sa joie et s'en alla d'un air indifférent.

Les inspecteurs de la sûreté ont à la Préfecture un bureau spécial.

Théfer se rendit à ce bureau, s'assit à sa place habituelle et écrivit à la hâte ces quelques lignes :

Monsieur le Duc,

Veuillez ne point quitter votre hôtel dans l'après-midi de ce jour.

Il est probable, il est à peu près certain, que j'aurai du nouveau à vous apprendre, relativement à l'affaire qui vous intéresse.

Daignez recevoir, Monsieur le Duc, l'assurance du profond respect et de l'absolu dévouement de votre très humble serviteur.

THÉFER.

Il mit ce court billet sous enveloppe, traça l'adresse, quitta la Préfecture et, s'adressant à un commissionnaire qui stationnait aux environs de la place Dauphine, lui dit en lui tendant l'enveloppe :

—Il faut porter ça, mon brave...

—Où ? demanda le commissionnaire.

—Rue Saint-Dominique, n°***. Vous remettrez cette lettre au concierge de l'hôtel en le priant de la faire parvenir *illico* à M. le duc. C'est très pressé...

—Un duc ! mazette !... c'est pas de la petite bière !... Qui est-ce qui me payera ma course ?

—Moi... Voici trente sous.

Le commissionnaire partit au pas gymnastique.

—Il ne s'agit plus, pensa Théfer, que d'avoir l'œil à tout...

L'inspecteur savait l'heure de l'arrivée des voitures cellulaires.

L'inspecteur entra chez le gardien chef, voulant de la fenêtre voir passer René afin d'être complètement sûr qu'il n'y avait ni erreur, ni modification à l'ordre donné.

Au bout de vingt minutes il eut cette certitude absolue. Le mécanicien descendait du panier à salade et s'engageait avec les autres prévenus dans la souricière...

—C'est parfaitement lui ! se dit-il. Si le juge d'instruction est un peu malin, avant ce soir nous aurons l'adresse...

LXII

René Moulin, l'esprit presque tranquille, se fit servir à déjeuner, mangea de bon appétit, et but une bouteille de petit bourgogne qui lui remonta le moral.

Le temps passait, mais lentement.

Vers quatre heures on appela le mécanicien.

On le conduisit, à travers un dédale d'escaliers et sous la surveillance de deux gardes municipaux, au cabinet du juge d'instruction, M. Camue-Bressoles.

Le magistrat était assis à son bureau, le dos tourné à la fenêtre, tandis que le prévenu amené devant lui se trouvait en pleine lumière.

A côté du bureau se voyait une petite table pour le greffier.

René, en entrant, salua avec une parfaite aisance.

Il n'avait pas peur et se sentait dispos de corps et d'esprit.

Convaincu que le soir même Mme Leroyer aurait dans les mains le brouillon trouvé à Londres, il était disposé à dire la vérité toute entière.

Le juge portait des lunettes, qui lui servaient surtout à cacher son regard, car il avait des yeux excellents.

René surprit un rapide coup d'œil que le magistrat jetait sur lui à la dérobée.

—Bon ! pensa-t-il en dissimulant un sourire, il doit voir que je n'ai l'air ni d'un coquin, ni d'un imbécile... Il en aura bientôt la preuve... Je parlerai carrément... N'ayant rien à cacher, je n'ai rien à craindre...

—Votre nom ?... demanda le juge.

—René Moulin...

—Vous êtes né ?

—A Paris, rue Saint-Antoine n° 185.

—Votre âge ?

René donna la date exacte de sa naissance.

Le juge d'instruction reprit :

—Votre état ?

—Mécanicien.

—Vous avez une famille ?

—Non, monsieur... Plus de parents, ni de près, ni de loin.

—Vous arrivez de Londres ?...

—Oui, monsieur c'est-à-dire de Portsmouth...

—Mais vous avez passé à Londres ?...

—Quelques heures seulement, à l'hôtel Canterbury... J'allais m'embarquer pour revenir en France... Je venais de Portsmouth, où j'étais contre-maître dans une fabrique et où j'ai passé dix-huit ans.

—Dans la même maison ?

—Oui, monsieur...

—Pourquoi en êtes-vous sorti ?

—Mon ancien patron était mort, et le nouveau ne me convenait pas.

—En dehors de vos heures de travail, que faisiez-vous ?

—Je lisais, monsieur... j'étudiais la mécanique, dans notre état on a toujours à apprendre...

—Ne vous rendiez-vous pas aux réunions que tenaient à Portsmouth des Français réfugiés ?

—J'y suis allé, oui, monsieur, mais rarement

trois ou quatre fois peut-être... Ce qu'on disait là

ne m'intéressait guère et je n'y suis plus retourné.